

Déclaration de Patrick Mignola Conseil municipal de La Ravoire – 31.03.2008

J'ai tenu à réserver la primeur d'une décision au Conseil municipal de La Ravoire. Même si la presse s'est fait écho ces derniers temps d'un duel Mignola/Besson pour la présidence de Chambéry métropole, j'ai décidé de ne pas être candidat.

A la suite des élections municipales, le verdict des urnes n'a en effet nullement dégagé de majorité politique sur l'agglomération, au sens partisan du terme. En analysant les résultats sur l'ensemble des 24 communes, nous le voyons clairement : les lignes de fracture ne se situent pas entre la gauche et la droite, entre le socialiste Louis Besson et le centriste Patrick Mignola. Elles se situent entre les intérêts de la ville centre, des villes moyennes et des communes rurales, elles se situent surtout entre les « communaux », plus attachés à conserver des prérogatives strictement municipales un peu étriquées, et les « intercommunaux », qui, sans rien renier de leur attachement à l'identité de leurs communes, sont porteurs d'une véritable ambition pour l'agglomération. Je suis de ces derniers.

Mais je suis étonné de voir que certains partis politiques croient pouvoir désigner le futur Président de l'agglomération en interne plutôt que sur la base d'un projet tourné vers la population. Quelle erreur par exemple, que le Parti socialiste organise une guerre des nerfs ou des tranchées entre Louis Besson et Thierry Repentin : Chambéry métropole n'appartient pas à un parti, quel qu'il soit ! Pour ma part, je l'ai dit à plusieurs reprises, je considère que certains défis sont capitaux pour l'avenir des habitants de notre agglomération et ils ne seront relevés que sur la base de consensus larges et non de postures partisans.

Le Plan local d'habitat, au vu de la pression démographique que subit notre agglomération, doit absolument être mené à bien. Mais il ne saurait être appliqué sans moyens financiers supplémentaires issus de l'intercommunalité. La mise en place de l'acte II du Plan de déplacements urbains, le bouclage des circulations douces, les lignes de bus en site propre, constituent aussi l'enjeu de la prochaine mandature ; il ne pourra pas être relevé si Chambéry métropole ne dispose que des 13 millions d'€ actuels de la Délégation de Service Publique du STAC. Le rapprochement avec la Communauté d'Agglomération du Lac du Bourget enfin, pour la gestion partagée du lac du Bourget et pour la mise en place de transports en commun dignes de ce nom, ne saurait être encore différé. Parce que ces enjeux sont la base d'un véritable projet d'agglomération, ils ne doivent pas être coincés dans la logique d'un affrontement à deux blocs, qui se jouera, au final, à une ou deux voix près, condamnant l'agglomération à l'immobilisme. Je sais par expérience que les grands défis de l'agglomération ont besoin d'une large adhésion, au delà des considérations politiciennes, pour être relevés.

Ce consensus est possible si on veut bien se donner la peine de reléguer au second plan les couleurs des uns et des autres pour choisir des candidatures plus rassembleuses. Quand je regarde sur ma gauche par exemple, je vois Jean-Pierre Burdin, quand je regarde au centre, je vois Lionel Mithieux, quand je regarde sur ma droite, je vois Jean-Marc Léoutre, des Maires compétents et investis dans le travail de l'agglomération, capables de travailler sur un projet qui fera consensus plutôt que sur des lignes politiques partisans.

Le résultat des élections municipales, très équilibré, et l'importance des enjeux me conduisent donc à penser qu'il ne peut être seulement question de savoir si le Président sortant de l'agglomération va s'accrocher à un siège qu'il avait annoncé quitter il y a 6 mois (!) ou si le Maire de La Ravoire va prendre une plume de plus à son chapeau... Je considère que la vie politique est faite de choix, effectués sur la base de l'intérêt général de nos concitoyens et non sur une indispensabilité supposée.

A titre personnel, je continuerai à travailler pour la commune que j'aime et à m'investir avec vigilance, à La Ravoire comme au Conseil général, sur les dossiers intercommunaux en espérant contribuer à dégager des majorités de projet.